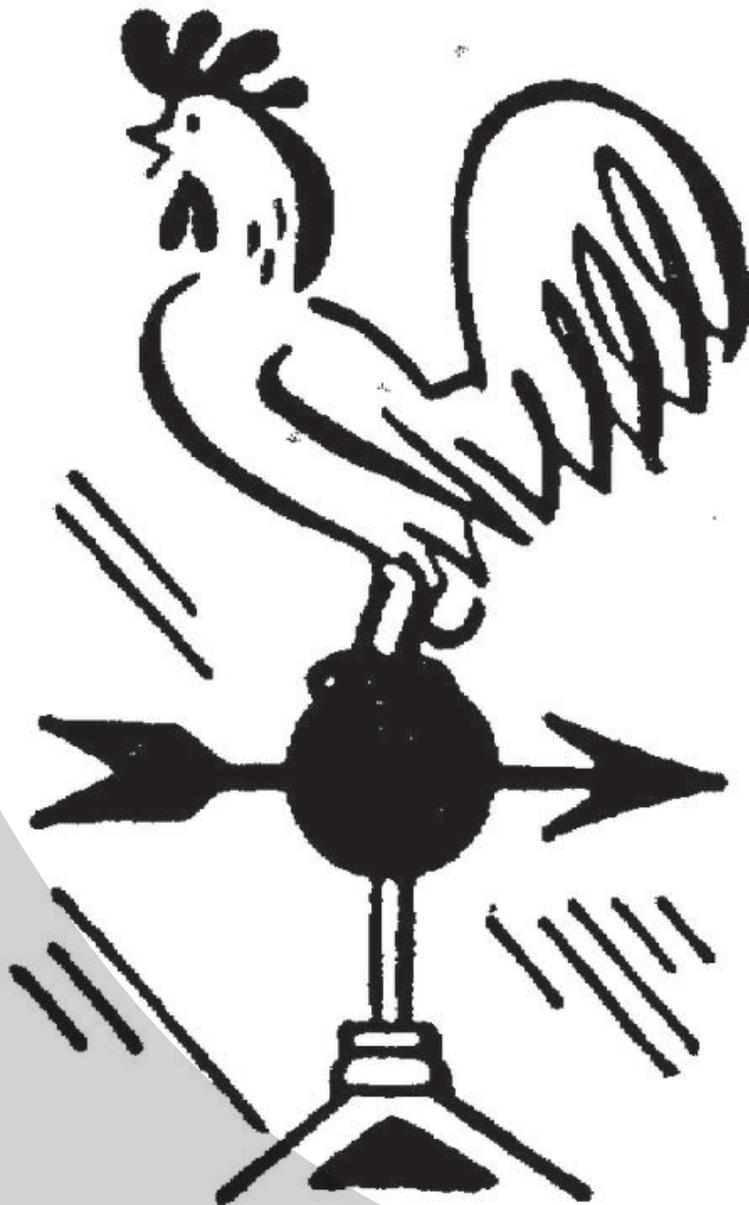


L'agriculture: Du local à l'international, courons-nous à notre perte?



Le
**Mouvement
d'éducation populaire et
d'action communautaire du
Québec (MÉPACQ)** est un
mouvement national et
multisectoriel qui travaille à la
transformation sociale dans une
perspective de justice sociale.

Le MÉPACQ regroupe 11 Tables
régionales en éducation popu-
laire autonome (ÉPA) qui re-
groupent plus de 300 groupes
populaires et communautaires
autonomes.

LA PETITE HISTOIRE DE L'AGRICULTURE MODERNE

Dans les années 1950 et 1960, l'agriculture subit une transformation majeure connue sous le nom de « révolution verte ». Cette période se caractérise par une transformation de l'agriculture engendrée par de meilleures variétés de céréales, de nouvelles technologies, par l'utilisation de systèmes d'irrigation motorisés, et par la découverte des insecticides, engrais, pesticides et autres produits chimiques dérivés du pétrole. C'était l'époque de l'industrialisation de l'agriculture.

Entre 1950 et 1985, la production céréalière mondiale fut multipliée par quatre, ce qui a fait dire à certains que l'agriculture industrielle allait enfin éliminer les famines et permettre à chaque être humain de manger. Or, les effets secondaires de cette agriculture se sont rapidement fait sentir, menaçant non seulement la viabilité de notre agriculture, mais également notre environnement et même notre santé.

Saviez-vous que...

Un million de tonnes de pesticides sont épandues sur la planète annuellement et seulement 1 % de ceux-ci atteignent leur cible. Le reste se disperse dans l'environnement où ils contaminent l'eau, l'air, le sol... et nous!

La révolution verte court à la faillite!

Aujourd'hui, des phénomènes inquiétants de perte de productivité, d'assèchement des nappes phréatiques, d'érosion et de dégradation des sols, de contamination des cours d'eau et d'appauvrissement des agriculteurs font craindre le pire. Notre agriculture requiert toujours plus de pétrole pour l'irrigation, pour remplacer les nutriments des sols, pour protéger des parasites... Et encore davantage pour dépolluer les eaux contaminées par tous ces produits chimiques!

La non-viabilité de ce mode de production apparaît comme une évidence qui est actuellement accentuée par la crise énergétique mondiale.

Saviez-vous que...

En un an, les États-Unis utilisent en moyenne 12 millions de tonnes d'engrais, ce qui nécessite 15,3 milliards de litres de pétrole.

QUELQUES MYTHES DÉMYSTIFIÉS



Mythe 1.

« Il n'y a pas assez de nourriture pour tous. »

FAUX! En réalité il y a une abondance, et non une pénurie. En fait, nous pourrions nourrir plus de personnes que ce qu'il y a actuellement sur terre! Le problème est plutôt l'utilisation qui en est faite, et l'accessibilité à cette nourriture pour les plus pauvres. On estime qu'aux États-Unis et au Canada, entre 40 % et 50 % de la nourriture disponible est perdue.

Saviez-vous que...

Il faut en moyenne six kilos de céréales pour produire un kilo de viande. Un repas fait de viande produit 9 fois plus de CO₂ qu'un repas végétarien.



Mythe 2

« Les OGM ont permis de produire des semences plus résistantes qui nécessitent moins de produits chimiques. »

FAUX! Les études récentes démontrent que les OGM ont conduit à une hausse massive de l'usage des pesticides et herbicides. En effet, au fil du temps, les mauvaises herbes sont devenues tolérantes et résistantes aux herbicides que l'on épand sur les cultures OGM. Aujourd'hui, ces récoltes nécessitent plus d'herbicides que les récoltes traditionnelles.

Saviez-vous que...

Les entreprises de semences refusent de garantir qu'il n'y a aucune contamination de leurs produits avec des semences transgéniques (OGM). Le producteur et la productrice biologique doivent donc faire analyser, à leurs frais, les échantillons de semences qu'ils achètent afin de s'assurer qu'ils ne sont pas transgéniques.



Mythe 3

« L'industrialisation de l'agriculture telle qu'on la connaît aujourd'hui a contribué à augmenter la production et a ainsi généré de fortes baisses de prix des produits. »

FAUX! Lorsqu'on tient compte des coûts environnementaux et sociaux, on constate que l'industrialisation de l'agriculture a contaminé des lacs et des rivières, a rendu stérile 25 % des terres cultivables de la planète et a pollué l'air, en plus de causer de nombreux problèmes de santé. De plus, ce mode de production a engendré de nombreuses pertes d'emploi, un exode rural et une perte de revenus pour les agriculteurs et agricultrices. Aujourd'hui, cette agriculture n'est plus capable de produire autant, dû à une surproduction et à l'émergence de nouveaux problèmes comme la résistance aux antibiotiques et aux herbicides, etc. Combien tous ces problèmes coûtent-ils à la société?

LE DROIT À L'ALIMENTATION... UN PEU DE THÉORIE

Dès 1948, lors de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), les Nations Unies ont reconnu que l'accès à une nourriture suffisante était à la fois un droit individuel et une responsabilité collective.

« Les Etats (...) reconnaissent le droit de toute personne à une nourriture adéquate (...) et le droit fondamental de chaque être humain à être libéré de la faim. (...) En ce sens, ils assureront une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires. »
- Art. 11 PIDESC

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation. »
- Art. 25 DUDH

Près de 20 ans plus tard, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) venait préciser la signification de ce droit :



1) Avoir un accès physique et économique à une nourriture de qualité adéquate, c'est-à-dire sans substance nocive, diversifiée et culturellement acceptable.





2) Avoir un accès physique et économique à une quantité suffisante de nourriture.



3) Avoir accès à une nourriture qui soit produite d'une manière écologiquement et socialement durable.

« (...) Favoriser pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif à un coût raisonnable. »

- Art. 9(4) Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

LE DROIT À L'ALIMENTATION...

...MAIS QU'EN EST-IL EN PRATIQUE?

CONFRONTONS LA THÉORIE À LA PRATIQUE : SELON VOUS, NOS DROITS SONT-ILS RESPECTÉS?

Principe 1

Avoir un accès physique et économique à une nourriture de qualité adéquate, c'est-à-dire, exempte de substances nocives, diversifiée et culturellement acceptable.

FAITS

Pour répondre à des objectifs purement économiques, l'industrie agricole a recours aux antibiotiques, aux OGM, aux hormones de croissance, aux pesticides et autres substances dont on ne connaît pas les effets à long terme.

De plus en plus de maladies et de produits menacent la santé de la population : vache folle, fièvre aphteuse, tremblante du mouton, résistance aux antibiotiques, résidus de pesticides, rappel d'aliments, etc. Ces phénomènes sont tous apparus au cours des dernières décennies.

Entre 1994 et 1999, le taux de pesticides résiduels décelé dans les fruits et les légumes vendus au Canada a plus que doublé.

CONFORME	NON CONFORME

Un nombre croissant d'études médicales et toxicologiques établissent des liens entre l'exposition aux pesticides et l'apparition d'une panoplie de maladies comme les cancers du cerveau, du sein, de l'estomac, de la prostate et des testicules, la leucémie infantile, la baisse de fécondité, les diminutions des réactions immunitaires et plusieurs autres.

Le principe de précaution impose que des études indépendantes et objectives concluent à l'absence de risque pour la santé avant la mise en marché des aliments, surtout lorsque cela implique l'utilisation de produits chimiques ou de manipulations génétiques.

CONFORME	NON CONFORME
	
	

Principe 2

Avoir un accès physique et économique à une nourriture en quantité suffisante.

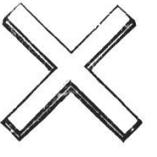
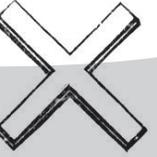
FAITS

30 millions d'êtres humains meurent de faim chaque année sur la planète. Au Québec, en 2007, près de 151 000 personnes n'ont pu avoir accès à une nourriture en quantité suffisante et ont dû avoir recours aux banques alimentaires pour se nourrir.

Chaque année, 8 % des Canadiens et Canadiennes vivent une période d'insécurité alimentaire. 14 % des ménages à revenu moyen en ont souffert, 35 % parmi les ménages à faible revenu, et... 58 % pour les ménages prestataires de la sécurité du revenu!

De plus en plus, le droit à l'alimentation prend la forme du droit à la charité alimentaire : les soupes populaires, les cuisines collectives et les banques alimentaires se multiplient...

Le principe de sécurité alimentaire implique que chaque personne ait un revenu suffisant pour choisir et acheter les aliments de son choix.

CONFORME	NON CONFORME
	
	
	
	6

Principe 3

Avoir accès à une nourriture qui soit produite d'une manière écologiquement et socialement durable

FAITS

Au Québec, la culture du maïs, championne de la dégradation des sols, de la contamination des cours d'eau, de la consommation d'herbicide et de pesticide, occupe plus d'espace que la culture de toutes les autres céréales réunies.

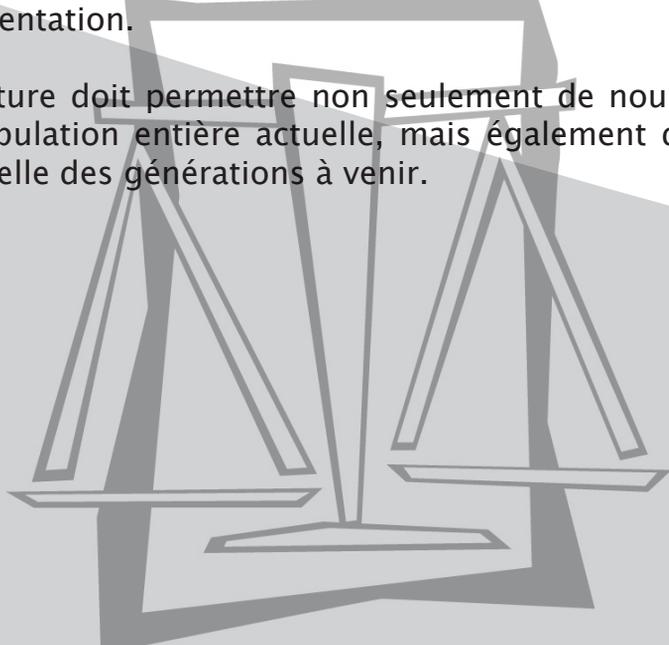
Les pertes de terres cultivables surpassent de 17 fois leur capacité à se régénérer.

Les aliments que nous consommons, voyagent en moyenne 2400 kilomètres avant de se retrouver dans nos assiettes. En conséquence, le tiers des camions qui sillonnent les routes canadiennes contiennent des aliments, et ce trafic routier ne cesse d'augmenter.

L'utilisation de l'agriculture, notamment du maïs pour produire de l'éthanol et répondre aux besoins énergétiques des pays du nord, a contribué à faire doubler le prix du maïs, empêchant des millions de personnes d'avoir accès à cette céréale essentielle à leur alimentation.

L'agriculture doit permettre non seulement de nourrir la population entière actuelle, mais également de nourrir celle des générations à venir.

CONFORME	NON CONFORME
	X
	X
	X
	X
X	



LE DROIT HUMAIN À L'ALIMENTATION...

...ENCORE ET TOUJOURS BAFOUÉ!

Il y a DISCRIMINATION envers les pauvres! Dans des quartiers défavorisés des centres urbains et dans certaines municipalités du Québec, il y a peu ou pas d'épiceries, et celles-ci sont plus petites. Par contre, les dépanneurs y sont deux fois plus nombreux. En conséquence, l'accessibilité est réduite, et le prix des aliments y est plus élevé, malgré un choix limité et une moins bonne qualité quant à la fraîcheur des produits.

Il y a MANQUE DE TRANSPARENCE! Les renseignements actuellement disponibles sur les étiquettes de produits alimentaires (ex. : le non-étiquetage des OGM et la provenance du produit) ne permettent pas aux citoyens et citoyennes d'effectuer leurs achats de façon éclairée.

Où est la JUSTICE? En cas de contamination d'une récolte biologique par des OGM, c'est le producteur ou la productrice biologique qui doit assumer les pertes liées à cette contamination et doit verser aux compagnies productrices d'OGM une compensation pour avoir « utilisé » leurs semences sans autorisation!

Saviez-vous que...

Au Québec, la production biologique n'occupe que 1,5 % de la production. Ainsi, près de 80 % des produits bios en vente viennent de l'étranger.

Plusieurs gouvernements ont pris des mesures concrètes pour encourager la transition de l'agriculture vers le biologique. En Suède, 10 % des fermes sont biologiques alors qu'en Allemagne, près de 20 % le sont!

QUAND L'AGRICULTURE DÉTRUIT PLUTÔT QU'ELLE NE NOURRIT



L'ABC DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC

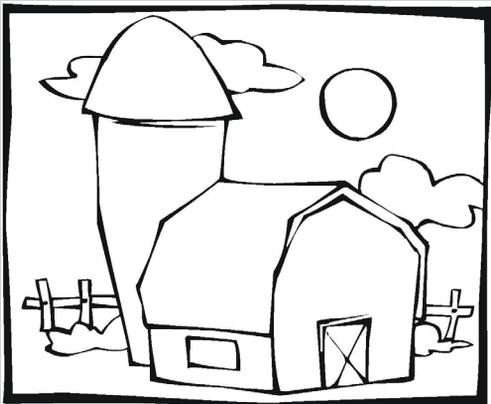
Chaque année, environ 1,5 milliard de dollars sont versés, en subvention, par le biais de divers programmes à l'industrie de l'agriculture québécoise. Ces subventions sont octroyées selon la production : plus on est gros, plus on a de subventions. Ainsi, certaines fermes reçoivent des subventions de 300 000 dollars, alors qu'un nombre considérable de petites fermes n'en reçoivent aucune.

Conséquences :

- Favorise la monoculture, les grosses productions et l'exportation.
- Favorise le rachat des petites fermes par les grosses.
- N'offre aucun support au développement d'une agriculture différente.
- Engendre une concentration de la production.

Saviez-vous que...

L'écoconditionnalité est un principe qui oblige les agriculteurs et agricultrices désirant recevoir une aide financière à respecter les normes environnementales. En 2005, au Québec, moins de 9 % des producteurs ont été contrôlés. Malgré la découverte de 57 lieux d'exploitations non conformes, aucune pénalité ne leur a été imposée. Au contraire, ces exploitants ont reçu 42 millions de dollars en aide financière gouvernementale



Ce système de subventions a contribué à entraîner une baisse considérable du nombre de fermes sur le territoire québécois, celles-ci passant de 140 000 en 1950 à moins de 30 000 aujourd'hui.

Le Québec continue actuellement de perdre près d'une dizaine de fermes par semaine.

CETTE CONCENTRATION DE LA PRODUCTION A UN IMPACT NÉGATIF SUR :

- **La diversité des aliments produits** : On favorise les monocultures de produits rapportant le plus de profits (ex. : porc et maïs).
- **L'accessibilité aux aliments** : Les fermes sont concentrées en certains endroits et les produits qui en sortent doivent parcourir plusieurs kilomètres avant d'arriver dans notre assiette.
- **Le prix des aliments** : Il y a un risque réel de voir quelques gros producteurs contrôler le marché et les prix (oligopoles). De plus, puisque les producteurs sont concentrés à certains endroits, les frais liés à l'emballage, au transport et à la distribution augmentent considérablement le prix du produit final.
- **La qualité des aliments produits** : Les grosses productions sont orientées vers les monocultures qui utilisent beaucoup plus de produits chimiques, car elles sont très vulnérables aux maladies et aux insectes. Quant aux animaux, ils évoluent dans des conditions difficiles (endroits exigus, stress, déformations physiques) et sont gavés d'antibiotiques pour éviter la prolifération de maladies que favorisent leurs conditions d'élevage. Résultat : les aliments que nous consommons constituent un risque pour la santé (résidus de pesticides, maladie de la vache folle, etc.).
- **L'occupation du territoire** : La présence de petits agriculteurs et agricultrices sur l'ensemble du territoire contribue au maintien et au développement des villes et villages en offrant des aliments de qualité à proximité, des emplois, et en diminuant la dépendance économique des régions concernées, ce que ne permet pas la concentration de la production.
- **L'environnement** : Les monocultures contaminent les sols et les détruisent, polluent les cours d'eau, et détériorent la qualité de l'air par les transports et les produits chimiques qu'ils utilisent, par le lisier (excréments) qu'ils produisent, par les odeurs qu'ils dégagent, etc.
- **Les emplois en région** : Les petites fermes ne pouvant rivaliser avec les grosses fermes subventionnées, elles disparaissent peu à peu. La relève est incapable de s'établir et les emplois disponibles diminuent.

L'EXEMPLE DU PORC AU QUÉBEC

Le Québec produit 7 millions de porcs par an et exporte actuellement 70 % de sa production. Or, malgré les millions de dollars de subventions octroyées à cette industrie (la plus polluante dans le domaine agricole), la hausse de la valeur du dollar canadien a entraîné des pertes considérables.



Aujourd'hui, les producteurs de porcs peinent à exporter leurs produits, car des pays comme le Brésil ou la Chine sont devenus plus concurrentiels. Ainsi, ce choix, basé sur des considérations économiques, s'est avéré non judicieux sur le long terme, puisqu'en plus, il a contaminé nos cours d'eau, dégradé nos sols et menace aujourd'hui notre santé, à cause du lisier et des produits chimiques qui contaminent notre environnement!

Saviez-vous que...

L'industrie porcine est responsable de 40 % de la pollution des cours d'eau et de 80 % de cette pollution pour les bassins des rivières L'Assomption, Yamaska et Chaudière.

LA GESTION DE L'OFFRE :

UN SYSTÈME DE PLUS EN PLUS INÉQUITABLE QUI FAVORISE LES RICHES!

Au Québec, certains produits (lait, œuf et volaille) sont soumis à des règles de gestion de l'offre. La gestion de l'offre implique qu'un producteur ne peut vendre au-delà d'une certaine quantité de produits. La quantité maximale pouvant être vendue est établie selon des quotas, sorte de permis de production, devant être achetés par les agriculteurs et qui sont en quantité limitée.

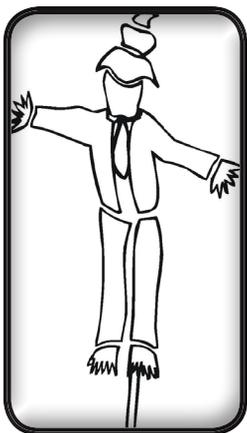


Ce système vise à assurer un revenu équitable pour l'agriculteur et l'agricultrice tout en favorisant la stabilité des prix. Si un tel système peut éviter que la production ne se concentre entre les mains de quelques gros conglomérats grâce à une répartition des quotas, encore faut-il que ces quotas soient accessibles et que son système de distribution soit équitable. Or, les quotas ont été distribués gratuitement lors de l'instauration de ce système en 1967 et ont pris de la valeur au fil des ans. Aujourd'hui, ils sont tellement chers, qu'il est impossible, pour la relève, d'en acquérir sans s'endetter considérablement.

Si l'objectif initial des quotas était d'éviter la concentration de la production, le prix actuel de ces quotas produit plutôt l'effet inverse. Lorsqu'une ferme est vendue, au lieu d'être achetée par la relève, elle est démantelée et les quotas sont vendus à des fermes existantes afin d'augmenter leur production, accentuant ainsi le phénomène de concentration de la production.

Saviez-vous que...

Une vache laitière vous coûtera 33 000 \$ pour l'achat du quota, comparativement à 12 000 \$ en 1995. Ainsi, si vous voulez acheter une ferme laitière moyenne (50 vaches), il vous faudra déboursier 2,8 millions de dollars, dont 1,6 million pour les quotas.



LE MONOPOLE SYNDICAL : UN DÉFICIT DÉMOCRATIQUE!

Le but premier du principe de liberté d'association est de permettre aux différentes philosophies d'avoir voix au chapitre. Voilà pourquoi il y a différentes centrales syndicales au Québec. Cependant, en agriculture, contrairement à ce qui se passe partout ailleurs dans le monde, la liberté d'association n'existe pas. Actuellement, seule l'Union des producteurs agricoles (UPA) est habilitée à représenter les agriculteurs et agricultrices. Ce syndicat est devenu l'unique interlocuteur du gouvernement québécois. Il définit les politiques agricoles et contrôle le marché, les subventions et les crédits agricoles.

Or, plusieurs visions de l'agriculture existent et force est de constater que le système de syndicat unique ne peut représenter l'ensemble du monde agricole. L'UPA prône un modèle agricole orienté vers la production de masse et l'exportation. Ainsi, les producteurs d'aliments biologiques, du terroir ou artisanaux n'ont aucune représentation véritable au sein de leur syndicat, malgré qu'ils soient obligés d'y cotiser!

Cette situation engendre un déficit démocratique qui a un impact sur l'ensemble de l'orientation que prend notre agriculture. En effet, le pouvoir actuellement dévolu à l'UPA est tel, qu'il le place au même niveau que des organismes publics dirigés par des personnes élues par la population et chargés d'appliquer la loi.

Saviez-vous que...

Près de la moitié du budget du ministère de l'Agriculture va au financement de la Financière agricole du Québec (FADQ), dont la mission est de développer le secteur agricole et agroalimentaire du Québec. Or, la FADQ est en grande partie contrôlée par l'UPA : 5 membres proviennent de l'UPA, 3 du gouvernement et 3 du secteur privé.

QUELQUES MOTS SUR LA MISE EN MARCHÉ

Actuellement, plus de 85 % des produits agricoles québécois sont mis sur le marché collectivement par l'UPA. Les producteurs doivent vendre leur production à une agence de vente qui est contrôlée par le syndicat et qui prélève un « pourcentage à la source » pour toute vente. La mise en marché collective des produits agricoles avait pour objectif initial d'obtenir un meilleur rapport de force entre l'agriculteur/agricultrice et l'acheteur et favoriser la négociation de prix équitables. Or, plutôt que de permettre un paiement équitable des produits aux agriculteurs, le système a plutôt permis aux différents intermédiaires et à l'unique syndicat de s'enrichir, tout en faisant pratiquement disparaître les coopératives agricoles. De plus, ses règles rigides ne tiennent pas compte des différents types d'agriculture (biologique, artisanale, etc.) et de leurs particularités, les soumettant à des règles inéquitables.



LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE :



QUAND LES RICHES AFFAMENT (ENCORE!) LES PAUVRES

LE MODÈLE NÉOLIBÉRAL

La crise alimentaire mondiale puise sa source dans l'imposition du modèle néolibéral prôné par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) au cours des années 80 et 90.

Durant cette période, ces institutions, en échange de prêts, ont obligé les pays en voie de développement à adopter des politiques néolibérales. Elles leur ont imposé un développement axé sur l'ouverture des frontières et vers l'exportation. Ainsi, les cultures de maïs, de blé et de riz, initialement produites localement et destinées à la population, ont été remplacées par des cultures visant à combler les besoins des pays du nord (coton, thé, café, cacao, fruits).



Les pays occidentaux ont profité de la transformation de l'agriculture des pays du sud pour envahir leur marché avec leurs produits agricoles, largement subventionnés. Ainsi, les pays du sud ont dû, de plus en plus, importer le lait, le riz, le maïs en provenance des pays du nord. Puisque ces produits étaient subventionnés par les pays occidentaux, ils étaient peu chers. Les producteurs locaux, qui avaient continué de produire les denrées alimentaires de base, ne purent bientôt plus concurrencer ces importations à bas prix et se sont rapidement fait racheter par les multinationales qui prenaient toujours plus d'expansion.

Au fil des ans, le nombre de fermes locales a diminué tout comme la quantité de produits locaux disponibles. Au final, des emplois se sont perdus, le pays est devenu dépendant des importations et des multinationales étrangères, et soumis aux variations des prix, minant ainsi la souveraineté alimentaire des communautés locales. Aujourd'hui, la spéculation sur les produits agricoles a rendu ces denrées hors de prix pour les populations du sud.

La crise énergétique mondiale et les agrocarburants

L'augmentation du prix du pétrole a poussé les pays du nord à vouloir réduire leur dépendance au pétrole. Ainsi, pour combler leurs besoins énergétiques sans cesse grandissants, ils ont détourné des terres et de la nourriture initialement destinée à la consommation pour en faire des biocarburants. Voilà donc de la nourriture qui nourrira... des voitures! Or, non seulement ces biocarburants, que nous appellerons donc agrocarburant, ne sont pas bio du tout, mais ce détournement a eu pour effet de diminuer la quantité de nourriture destinée à la consommation humaine, d'en augmenter les prix, et de condamner à la famine les populations, allant ainsi directement à l'encontre du principe de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le maïs étant la denrée la plus utilisée pour l'éthanol, et donc la plus en demande, beaucoup d'agriculteurs ont modifié leur production pour faire pousser du maïs. Ceci a engendré une baisse de la quantité disponible d'autres céréales (blé, soja, riz) causant une crise généralisée.



Rappelons ici que cette dépendance aux importations est le résultat des politiques de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC, institutions dirigées par des pays... du nord!

La spéculation

Étant donné la valeur sans cesse grandissante des céréales (riz, blé et maïs) non seulement pour nourrir, mais aussi pour produire de l'éthanol, les spéculateurs boursiers en achètent de plus en plus. Lorsque le profit est intéressant parce que les prix ont monté, ils vendent.

C'est ainsi que tourne la spirale de la spéculation sur les prix des denrées : les riches en profitent pour s'enrichir davantage au détriment de centaines de millions de personnes qui crèvent de faim et qui n'ont pas les moyens d'acheter ces denrées, qui sont pourtant essentielles à leur survie.

Ajoutez à ces causes principales une augmentation des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques (sécheresses, inondations, ouragan, etc.) qui ont détruit des récoltes entières et des pays émergents

comme la Chine, l'Inde ou le Brésil qui ont une demande intérieure de plus en plus grande, notamment au niveau de la consommation de viande. Et, voilà, vous avez tous les ingrédients d'une crise alimentaire mondiale dont les effets sont cependant subits par les plus pauvres d'entre nous.



Saviez-vous que...

Depuis la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le Mexique est beaucoup plus dépendant des importations de maïs américain, une production largement subventionnée. Or, avec la demande croissante d'agrocultures, 20 à 30 % du maïs américain est maintenant transformé à cette fin. Ceci a eu pour conséquence de réduire l'offre de maïs destiné à la consommation, poussant les prix à la hausse au Mexique comme à l'échelle internationale.

DES SOLUTIONS :

DE LA SÉCURITÉ À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le principe de souveraineté alimentaire défendu par plusieurs mouvements sociaux implique :

- 1- Donner la priorité à la production agricole locale pour nourrir la population et permettre l'accès équitable des paysans et paysannes à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit;
- 2- Le droit des peuples de déterminer les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations, sans qu'elles aient d'impacts négatifs sur les populations d'autres pays;
- 3- Le droit des paysans et paysannes à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer;
- 4- La mise en place et le respect de conditions sociales et environnementales de production des aliments qui assurent la pérennité du système.

LES AVANTAGES D'UN TEL SYSTÈME :

Environnement

- En priorisant les productions locales, on diminue les kilomètres parcourus par les aliments et l'on réduit ou élimine les agents de conservation, réduisant les gaz à effet de serre et la contamination chimique des aliments.
- La mise en place d'une agriculture durable implique une diminution de l'utilisation des pesticides et herbicides qui sont destructeurs pour l'air, le sol et les cours d'eau.

Santé

- Un tel système favorise la mise en place d'une agriculture saine, nutritive et diversifiée pour les citoyens.
- Les agriculteurs, les agricultrices et le voisinage seront moins exposés aux produits chimiques et à la pollution engendrée par le transport des aliments, améliorant ainsi leur santé et leur qualité de vie.

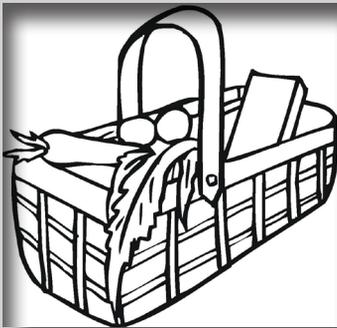
Social

- En priorisant les productions locales et écologiquement responsables, on permettra aux petites et moyennes fermes de vivre convenablement, favorisant l'occupation du territoire, une diversité des produits offerts et un rapprochement entre le citoyen et les agriculteurs et les agricultrices.

- Dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, l'agriculture biologique et/ou de proximité qui **nécessite beaucoup moins d'énergie** apparaît dès lors comme une alternative intéressante aux problèmes que rencontre l'agriculture industrielle.
- En mettant un frein à la concentration des fermes, des lieux de transformations et des points de vente, on **crée davantage d'emploi** et l'on favorise une **répartition plus équitable de la richesse**.
- En encourageant la production biologique par diverses mesures incitatives, celle-ci augmentera et sera **plus accessible physiquement et financièrement** pour les citoyens.
- En produisant localement, de façon à dépendre le moins possible des importations, **les pays seraient mieux protégés** des effets de la production d'éthanol sur l'offre et la demande et de l'effet des spéculations sur le prix des denrées alimentaires.

Psssst !

L'Agriculture soutenue par la communauté et les marchés de la solidarité, vous connaissez?



Ce sont des réseaux où les citoyens sont invités à « soutenir leur fermier de famille » en s'engageant à lui acheter une part de sa production de fruits et de légumes sous la forme de paniers bios. Les fermes participantes livrent les paniers à un point de chute dans votre quartier ou votre région.

Ça vous intéresse?

Allez au www.equiterre.org
ou au www.atmsrq.org

AUTRES PISTES DE SOLUTION :

- **Interdire ou réglementer fortement les spéculations** sur les denrées alimentaires afin que la faim cesse d'être une source de profit.
- **Interdire la production d'agrocarburant à base d'éthanol**, mais plutôt investir dans la recherche sur les biocarburants de deuxième génération faits à base de cellulose ou de fibre de plantes (éthanol cellulosique). Ces biocarburants sont beaucoup moins polluants que ceux à base d'éthanol et, surtout, ils n'utilisent pas de denrées alimentaires.
- **Appliquer de façon stricte le principe d'écoconditionnalité** : refuser tout financement aux producteurs ne respectant pas la réglementation en vigueur.
- **Adapter la formation scolaire** dans les domaines liés à l'agriculture afin que celle-ci intègre les enseignements relatifs à une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé.
- **Changer nos habitudes** de consommation alimentaire, soit consommer moins de viande, éviter le gaspillage et acheter local!



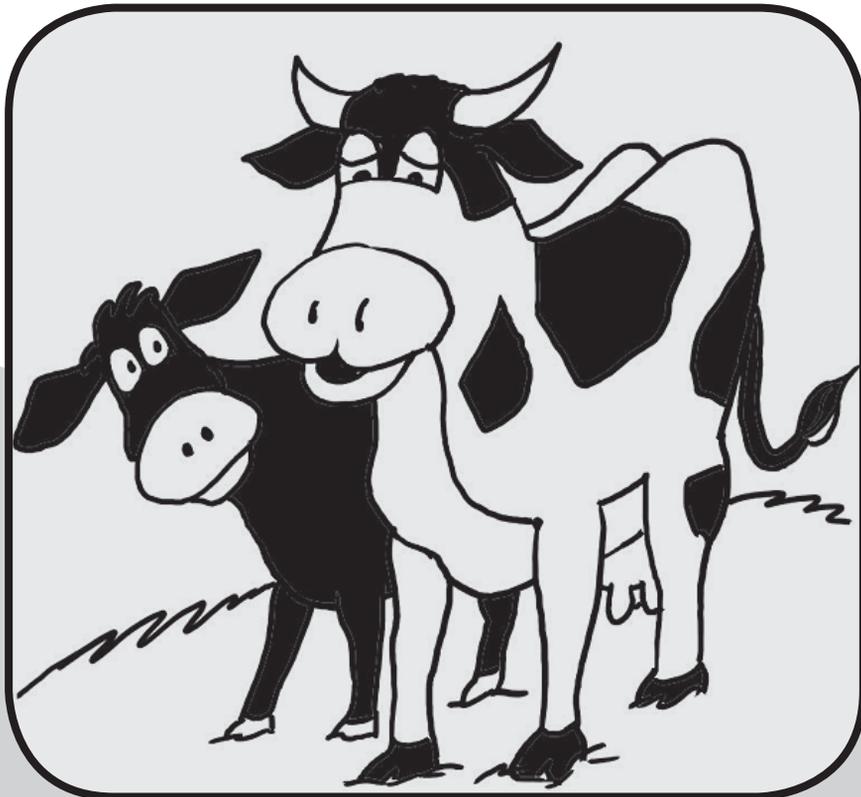
QU'EST-CE QU'UN PRODUIT BIOLOGIQUE?

POUR LES VÉGÉTAUX:

- Aucun pesticide, herbicide chimique ou fertilisant de synthèse n'a été utilisé. (On utilise des engrais naturels, des méthodes de rotation des cultures, etc.)
- Les semences sont exemptes de produits chimiques et sans OGM.
- Les produits ne contiennent pas d'ingrédients artificiels, pas d'additifs de synthèse ni d'agents de conservation.

POUR LES ANIMAUX:

- Les animaux doivent être élevés dans le respect de conditions de vie décentes, incluant de l'espace pour bouger ainsi que de l'air frais.
- L'utilisation d'antibiotiques, d'hormones de croissance ou de farines animales dans la diète des animaux est interdite.



Vous voulez en savoir plus?

Quelques suggestions:

www.unionpaysanne.com

www.amisdela terre.org

www.viacampesina.org

www.consommateur.qc.ca/union-des-consommateurs

www.rqge.qc.ca

www.eausecours.org

www.caaaq.gouv.qc.ca

www.greenpeace.org

www.equiterre.org

www.foodbankscanada.ca

Pour nous joindre:
1600 De Lorimier #396
Montréal (Qc)
H2K 3W5
Tel: 514-843-3236
Télé: 514-843-6512

Les tables régionales du MÉPACQ :

Abitibi-Témiscamingue
RÉPAT (819) 762-3114

Centre du Québec
AGEPA (819) 795-441

Côte-Nord
Table des groupes populaires (418) 589-2809

Estrie
TROVEP (819) 566-2727

Lanaudière
MÉPAL (450) 752-4700

Mauricie
ROM (819) 379-2889

Montréal
TROVEP (450) 443-9330

Montréal
TROVEP (514) 527-1112

Outaouais
TROVEP (819) 771-5862

Québec et Chaudière-Appalaches
RÉPAC (418) 523-4158

Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
MÉPAC (418) 547-2102

Membre auxiliaire:

Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
(514) 526-2673

**Le MÉPACQ aimerait
remercier l'Union paysanne
pour sa collaboration à la
rédaction de cet outil.**

publication: février 2009